



DERVENN
CONSEILS & INGÉNIERIE

Projet de parc photovoltaïque
Usseau (86)
Etude d'impact



1 quai Ferdinand Favre
44 000 Nantes

DERVENN GENIE ÉCOLOGIQUE



9 rue de la Motte d'Ille, 35830 BETTON

02 99 55 55 05

contact@dervenn.com

Réf. Dossier : n° 2021-000141

Dossier suivi par : ALICE FONTENELLE

a.fontenelle@dervenn.com – 02 99 55 55 05

Rédacteur : Yann BERROU MONNIER, Alice FONTENELLE

Relecteur : Vincent GUILLEMOT

Date : 20/01/2023

Version : 1.2

Préambule

La société VALECO projette la réalisation d'un parc photovoltaïque sur la commune de Usseau, en région Nouvelle Aquitaine, dans le département de la Vienne.

Pétitionnaire :



1 quai Ferdinand Favre
44000 Nantes
SIRET :

Le projet s'implante sur une superficie de 4.8 hectares.

Le projet est soumis, au regard de ses caractéristiques techniques, à la production d'une étude d'impact. Cette étude d'impact est requise au titre de la rubrique 30 de l'annexe à l'article R.122-2 du code de l'environnement :

Rubrique au R.122-2 du code de l'environnement	Etude d'impact systématique	Etude au cas par cas
30. Installations photovoltaïques de production d'électricité (hormis celles sur toitures, ainsi que celles sur ombrières situées sur des aires de stationnement)	Installation d'une puissance égale ou supérieure à 300 kWc	Installation d'une puissance égale ou supérieure à 1MWc, à l'exception des installations sur ombrières

Ce présent dossier constitue la pièce d'étude d'impact. Il comprend également le résumé non technique, conformément à l'article L.122-2 et suivants du code de l'environnement.

SOMMAIRE

- 1 Table des figures8**
- 2 Table des tableaux11**
- 3 Résumé non technique12**
 - 3.1 Préambule et localisation du projet 12
 - 3.2 Description des facteurs susceptibles d'être affectées de manière notable par le projet..... 13
 - 3.3 Scénario de référence – En cas d'absence de mise en œuvre du projet 18
 - 3.4 Projet retenu..... 19
 - 3.5 Analyse des impacts du projet sur l'environnement et la santé, et mesures envisagées pour les éviter, les réduire ou les compenser21
 - 3.6 Effets cumulés avec les autres projets connus sur le territoire ..24
- 4 Description du projet.....25**
 - 4.1 Présentation du pétitionnaire 25
 - 4.2 Description de la localisation du projet..... 25
 - 4.3 Politique énergétique et planification territoriale du photovoltaïque 28
 - 4.4 Cadre réglementaire – contenu de l'étude d'impact – démarche d'évaluation environnementale 32
 - 4.4.1 La démarche d'étude d'impact..... 32
 - 4.4.2 Contenu de l'étude d'impact..... 32
 - 4.5 Description des caractéristiques physiques du projet 35

- 4.6 Description des phases opérationnelles du projet35
- 4.7 Estimation des types et quantités de résidus et d'émission attendus.....35
- 4.8 Compatibilité et articulation du projet avec l'affectation des sols et les documents de référence35
- 5 Etat initial de l'environnement..... 36**
 - 5.1 Définition des aires d'étude..... 36
 - 5.2 Milieu physique 38
 - 5.2.1 Le climat 38
 - 5.2.2 Températures..... 38
 - 5.2.3 Précipitations 38
 - 5.2.4 Ensoleillement..... 39
 - 5.2.5 Les vents..... 39
 - 5.2.6 Relief et topographie..... 40
 - 5.2.7 Géologie 42
 - 5.2.8 Hydrologie 43
 - 5.2.9 Zones humides..... 49
 - 5.2.10 Synthèse des enjeux Milieu physique 52
 - 5.3 Risques naturels et technologiques 53
 - 5.3.1 Risques naturels 53
 - 5.3.2 Risques technologiques..... 55
 - 5.3.3 Synthèse des enjeux sur risques naturels et technologiques
56
 - 5.4 Etat initial du milieu humain 57

3 Résumé non technique

3.1 Préambule et localisation du projet

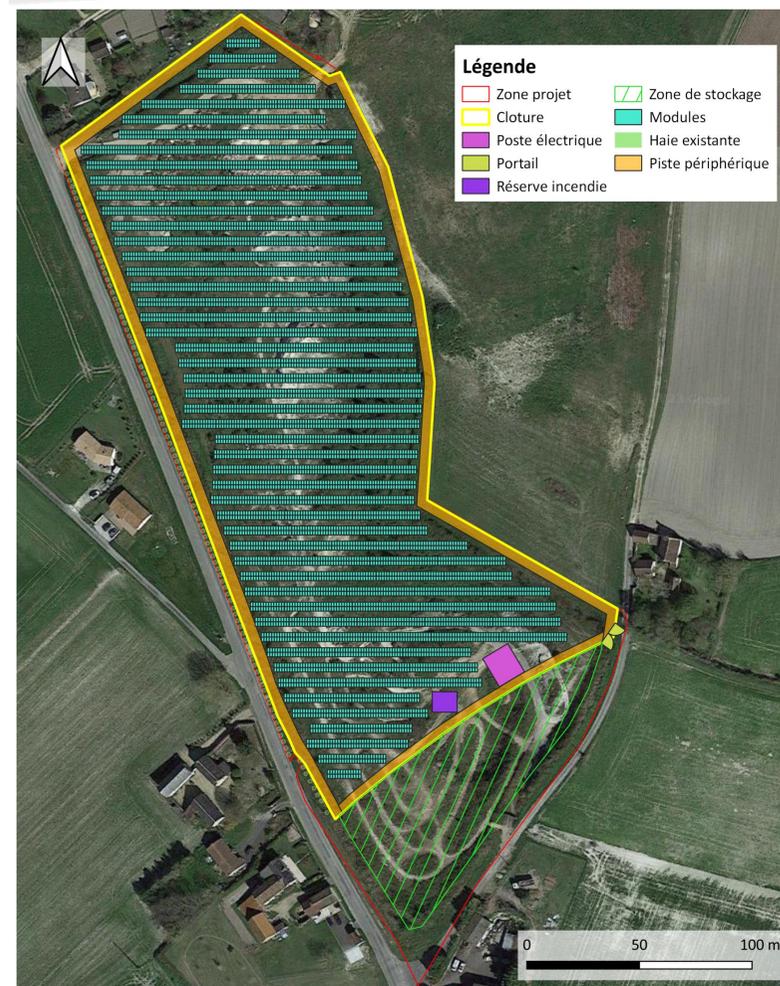
Le porteur de projet VALECO a entrepris des démarches pour l'implantation d'un parc photovoltaïque sur la commune de Usseau.

Le périmètre choisi est une ancienne carrière de calcaire.

La réalisation du projet va permettre à la commune d'Usseau de satisfaire les exigences en matière de développement durable et plus particulièrement sur la thématique des énergies renouvelables.

Plan masse du projet

Usseau
Etude d'impact



© Copyright - Dervenn Conseils Ingénierie - SIG
Réalisation - Bureau d'études DERVENN - Janvier 2023
Sources : Google Satellite © Droits réservés - Reproduction interdite

Figure 1. Localisation du périmètre et projet

3.2 Description des facteurs susceptibles d'être affectées de manière notable par le projet

Le diagnostic de l'état initial du site et de son environnement a été décrit pour cadrer le futur projet et dégager les enjeux devant être pris en considération dans le futur aménagement.

L'enjeu représente une portion du territoire, compte tenu de son état actuel ou prévisible, une valeur au regard des préoccupations patrimoniales, esthétiques, culturelles, de cadre de vie ou économiques. Les enjeux sont appréciés par rapport à des critères tels que la qualité, la rareté, l'originalité, la diversité, la richesse, etc. L'appréciation des enjeux est indépendante du projet : ils ont une existence en dehors de l'idée même d'un projet.

Ce diagnostic s'appuie donc sur des investigations de terrain, réalisées sur un périmètre élargi, nommée aire d'étude. Chaque thématique abordée est reprise dans un tableau synthétique et a fait l'objet d'une caractérisation : d'un enjeu nul à fort. L'objectif est de cibler les thématiques prioritaires au niveau du projet.

	Enjeu nul
	Enjeu faible
	Enjeu moyen
	Enjeu fort

Le milieu physique		
Thématique	Niveau d'enjeu	Enjeu retenu
Climat	Enjeu faible	Les caractéristiques du climat sont propices à la mise en place d'une activité photovoltaïque.
Relief et topographie	Enjeu faible	La topographie est marquée par l'ancienne activité de carrière du site.
Géologie	Enjeu faible	Aucune contrainte géologique n'est relevée sur le périmètre.
Hydrologie	Enjeu faible	Aucun cours d'eau ne traverse la zone d'étude.
Zone humide	Enjeu faible	Le site ne se trouve pas sur en humides.

Le milieu naturel		
Descriptif	Niveau d'enjeu	Enjeu retenu
Zonage milieux naturels et continuités écologiques	Enjeu faible	Interdépendance limitée avec des sites à proximité. Les continuités écologiques locales sont limitées.
Flore & habitats	Enjeu fort	Aucune espèce n'est protégée, toutefois, deux espèces patrimoniales identifiées, il s'agit du Concombre d'Âne et de l'Orchis des bois. Un habitat d'intérêt communautaire a également été identifié.
Faune	Enjeu fort	Plusieurs espèces à enjeux (chiroptères et avifaune).



Figure 2. Synthèse des niveaux d'enjeux des habitats d'espèces protégées sur l'aire d'étude

4 Description du projet

4.1 Présentation du pétitionnaire

Valeco, producteur d'énergie renouvelable, est une société créée en 1989. La société dispose de plus de 20 d'expérience reconnue dans l'éolien et le photovoltaïque avec une puissance de production électrique actuellement en exploitation de plus de 592 mégawatts sur le territoire français. Ce fut l'un des pionniers français des énergies renouvelables avec la construction du plus grand parc éolien de l'époque à Tuchan (11) en 2000 et de la première centrale solaire en France métropolitaine en 2008 (Lunel 34).

Depuis, la société n'a cessé de se développer. En effet, Valeco compte aujourd'hui environ 240 salariés spécialisés et complémentaires répartis sur 10 agences en France et à l'international et dispose aujourd'hui d'un portefeuille projet de plus de 2 300 MW d'énergies renouvelables. Cet important développement en France métropolitaine permet d'être au plus près des projets et des acteurs du territoire.

Valeco a pour vocation de développer, financer et d'exploiter des projets d'énergies renouvelables (éolien, solaire, hydraulique et biomasse) pour son propre compte. Ainsi, la société est présente sur toute la chaîne de valeur, depuis la conception de projet jusqu'au démantèlement des installations en passant par l'exploitation et la maintenance. La maîtrise de l'ensemble de ces étapes du projet, nous permet de nous engager durablement auprès de nos partenaires.

Afin que chaque projet soit une réussite d'ancrage territoriale, Valeco s'inscrit dans une démarche concertée, respectueuse et responsable. Pour ce faire, la société mène chaque projet :

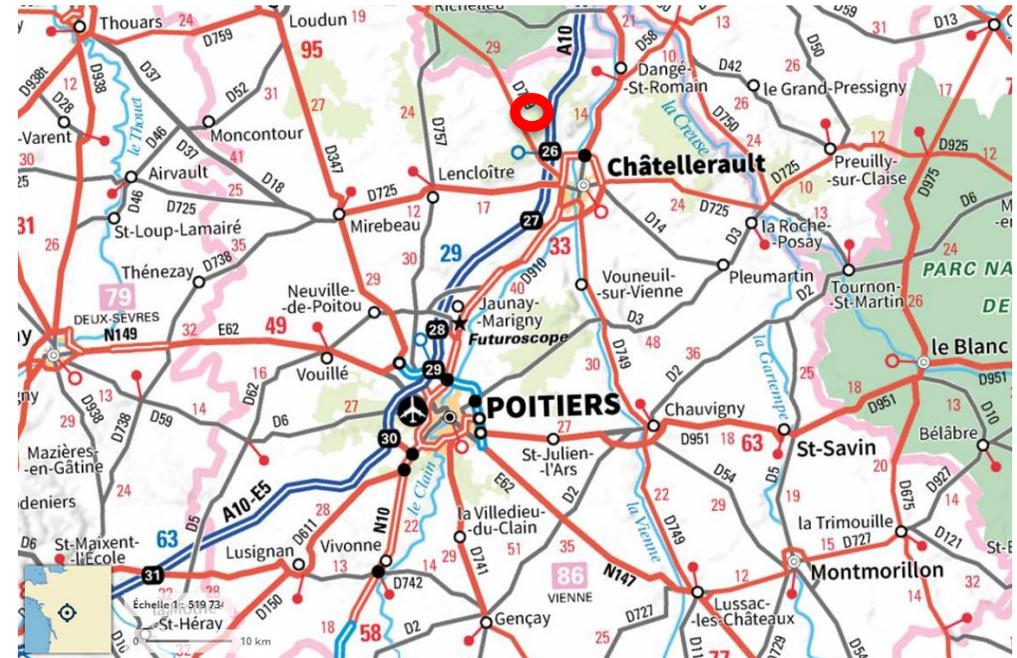
- dans une relation de concertation étroite et de dialogue avec les élus et les citoyens,
- dans une perspective de développement économique local,
- ainsi que dans un profond respect du territoire d'implantation : qualité de vie des riverains, histoire et culture, paysages et milieux naturels.

Aujourd'hui, Valeco fait partie du groupe EnBW, un groupe à actionnariat presque entièrement public et 3ème producteur d'électricité et leader Européen des énergies renouvelables. EnBW est un groupe à actionnariat presque entièrement public.

4.2 Description de la localisation du projet

Le projet de parc photovoltaïque s'implante sur la commune de Usseau, localisée à trentaine de kilomètre de la préfecture Poitiers, dans le département de la Vienne, en région Nouvelle Aquitaine.

La commune de Usseau est limitrophe aux communes de Antran, Thuré et Leigné-sur-Usseau. Elle est incluse dans la communauté d'agglomération Grand Châtelleraut.



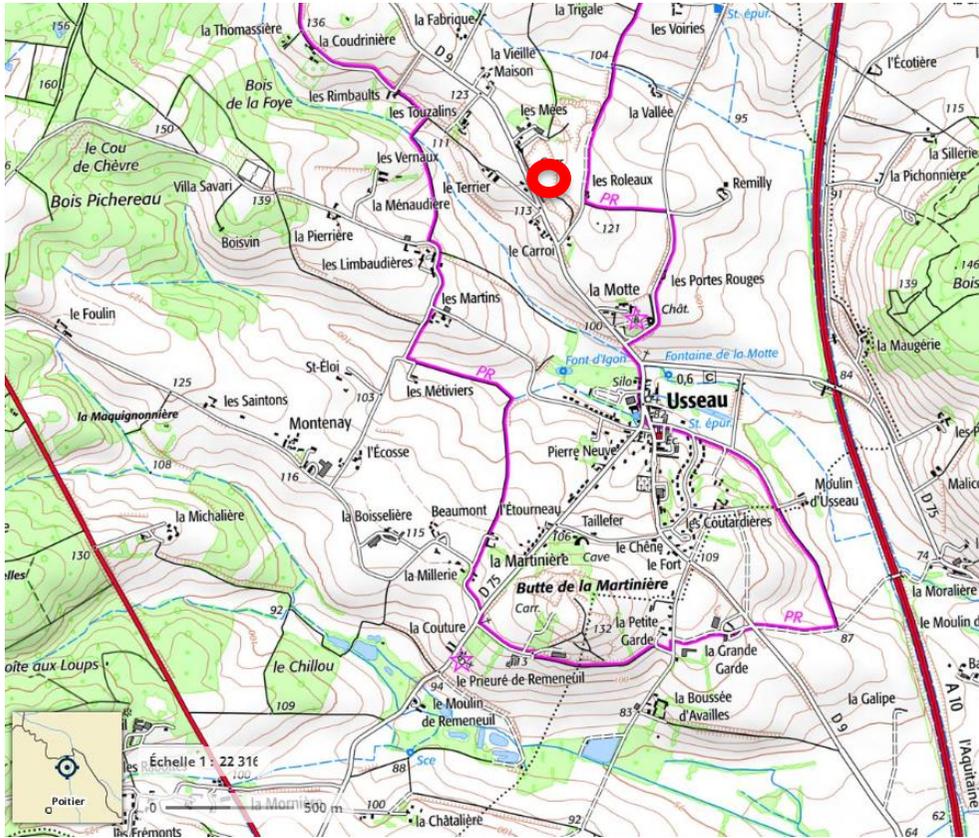


Figure 5. Localisation de la commune de Usseau par rapport à Poitiers (source : Géoportail)

Périmètre d'étude

Usseau
VALECO



Dervenn Conseils Ingénierie - SIG
Réalisation - Bureau d'études DERVENN - 2022
© Droits réservés - Reproduction interdite

0 75 150 m



Figure 6. Délimitation de la zone d'étude